Titre Professionnel ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES (RNCP 35030)

Niveau / Équivalence	➔	• Titre Professionnel de Niveau 5 délivré par le Ministère du travail • Équivalent Bac +2
Composition / Validation partielle	➔	• Certification organisée en blocs de compétences (BC01, BC02) • Possibilité de valider un ou plusieurs blocs
Passerelles	➔	• Reconnaissance de compétences pour dispenses ou allègements • Si une personne valide un seul des deux blocs de compétences, elle peut repasser le ou les blocs manquants (tant que le titre est valide)
Suites de parcours	➔	• Licence professionnelle RH (en fonction des établissements) • Bachelor RH (en fonction des établissements) • Après le titre Assistant RH, on peut se spécialiser (ou évoluer) vers des fonctions plus “techniques” comme la paie, le recrutement, la formation, la gestion des carrières.
Débouchés	➔	• Assistant Ressources Humaines • Assistant formation • Assistant recrutement • Assistant RH & paie (gestion des variables de paie) • Gestionnaire des emplois et des carrières • Chargé des Ressources Humaines